

# Positionspapier

**Initiator\*innen:** Comité directeur JS Suisse (beschlossen am: 27.03.2021)

**Titel:** **Solidaire et socialiste : pour l'agriculture de demain !**

---

## Antragstext

1 Aujourd'hui, en Suisse, l'agriculture est le domaine où les conditions de  
2 travail sont parmi les plus difficiles ou, autrement dit, un des pires domaines  
3 dans lesquels travailler. La charge de travail, la précarité et le cadre  
4 économique de notre agriculture conduisent à des situations dramatiques. Les  
5 paysan·e·s souffrent de burn-out, croulent sous les dettes et les paiements  
6 directs ne suffisent de loin pas à leur assurer une existence digne. Les petites  
7 exploitations agricoles sont soumises à une pression financière énorme, tant par  
8 la charge des dettes qui pèsent sur elles que par la forte concurrence exercée  
9 par les grandes exploitations, les géants de la distribution et la  
10 libéralisation des marchés internationaux. En Suisse, 4 exploitations agricoles  
11 ferment chaque jour, et la pression qui est mise sur les paysan·ne·s a tendance  
12 à s'accroître.

13 L'agriculture est fortement subventionnée, en raison de son caractère essentiel  
14 dans l'approvisionnement en nourriture, les services environnementaux ou encore  
15 pour l'entretien du paysage. Pourtant, les paiements directs accordés par la  
16 Confédération ne touchent pas directement leur cible. Au lieu d'aider les  
17 paysan·ne·s mis·es sous pression par le marché, 50% des paiements directs sont  
18 captés par les chaînes de transformation et de distribution. Ainsi, l'argent de  
19 la Confédération ne sert pas à aider les travailleuses et travailleurs mis sous  
20 pression mais bien à contribuer aux profits de Coop, Migros et autres.

21 L'agriculture est pourtant une profession essentielle, qui doit tirer son  
22 épingle du jeu pour produire en suffisance et de manière éthique et écologique  
23 les denrées alimentaires pour toutes et tous.

24 Ce papier de position a pour but de dresser le tableau de l'agriculture suisse,  
25 et de proposer une alternative socialiste afin de présenter une vision durable  
26 et solidaire de l'agriculture, qui place l'humain au centre et non plus les  
27 profits de quelques-un·e·s.

## 28 **Quelles conditions de travail dans l'agriculture** 29 **suisse ?**

30 Aujourd'hui encore, les employé·e·s du secteur agricole ne sont pas soumis·e·s à  
31 la loi sur le Travail (LTr). Les règles que nous connaissons, notamment sur le  
32 temps de travail, les jours fériés ou encore les vacances ne s'appliquent donc  
33 pas au secteur agricole. En plus de cela, il n'existe pas de convention  
34 collective de travail (CCT) au niveau national, et les quelques CCTs qui  
35 existent accordent des conditions insuffisantes pour permettre de vivre  
36 dignement. Les conditions de travail sont régies par des contrats-types de  
37 travail (CTT), qui sont des contrats non contraignants édictés sur le plan  
38 cantonal. Cela induit une grande difficulté d'organisation au sein de la  
39 branche, et le fait qu'il existe 26 réglementations différentes pèse toujours en  
40 défaveur des employé·e·s.

## 41 **Horaires de travail astreignants et bas salaires**

42 En effet, alors que la durée du travail inscrite dans les CTTs est de 53 heures  
43 par semaines, la réalité du terrain montre que les employé·e·s agricoles  
44 travaillent en moyenne près de 58 heures par semaine. Impossible de le faire  
45 sans heures supplémentaires, travail du samedi et même du dimanche, et en  
46 enchaînant des journées de travail avec très peu de pauses payées. En plus des  
47 horaires astreignants, le salaire minimum moyen est de 14 francs de l'heure, ce  
48 qui ne permet absolument pas de mener une vie digne, puisqu'un·e employé·e  
49 agricole touche un salaire oscillant entre 2000 et 2500 francs par mois après  
50 déduction des frais de repas et de logement (auxquels il est difficile de se  
51 soustraire lorsque qu'on passe près de 60 heures par semaine sur son lieu de  
52 travail). Les salaires réels des employé·e·s agricoles ont même diminué ces  
53 dernières années, car l'augmentation du coût de la vie n'est pas prise en compte  
54 dans le calcul des augmentations de salaire.

## 55 **Forte pression du marché libéral**

56 La situation des petit·e·s agriculteur\*trices n'est pas meilleure. Environ 4  
57 exploitations ferment chaque jour dans notre pays, symbole du profond malaise de  
58 la branche. La raison principale est la forte pression économique appliquée par

59 le marché, par les politiques de libre-échange ainsi que par la forte  
60 concurrence que représente les grandes exploitations contre les petites. Les  
61 agriculteurs et agricultrices sont soumis·e·s à un stress croissant, et cela se  
62 répercute dans les statistiques sur leur santé. 12% des agriculteur\*trices  
63 admettent souffrir d'un burn-out : c'est deux fois plus que pour le reste de la  
64 population suisse. En outre, la profession connaît une triste vague de suicide.  
65 Le nombre de paysan·ne·s ayant commis un suicide a doublé entre 2009 et 2015.  
66 Selon une étude menée sur l'agriculture suisse, c'est la perte de la valeur  
67 économique qui semble être vécue par les paysan·es comme une négation de la  
68 valeur fondamentale de la profession<sup>1</sup>. Cette détresse sociale doit être prise au  
69 sérieux, surtout dans l'optique d'enfin admettre que la politique de paiements  
70 directs actuelle ne suffit pas.

71 Les difficultés économiques de la branche sont illustrées par la diminution du  
72 nombre d'employé·e·s agricoles. Alors que 115'000 personnes travaillaient dans  
73 le secteur agricole suisse en l'an 2000, elles et ils n'étaient plus que 85'000  
74 en 2018<sup>2</sup>. Ce développement pourrait ne pas être une mauvaise chose, car l'emploi  
75 de nouvelles machines agricoles permet de déployer les ressources humaines de  
76 manière plus efficace. On suppose toutefois que la pression sur les prix conduit  
77 à une augmentation de la charge de travail par personne.

## 78 **Le statut encore plus précaire des personnes migrantes et** 79 **des femmes**

80 La proportion de travailleur\*euses étranger·ère·s est en augmentation, et avec  
81 elle le travail au noir. Même si l'Union Suisse des Paysans a toujours nié  
82 l'emploi de travailleur\*euses non déclaré·e·s, des études montrent que 8000  
83 personnes sont concernées par le travail au noir dans la branche, en grande  
84 majorité des migrant·e·s. Ces travailleur\*euses ne disposent d'aucun droit en  
85 Suisse, ni d'une protection contre les licenciements ou encore contre le non-  
86 paiement des salaires, etc.

87 Les femmes sont également fortement touchées par la précarité de la paysannerie.  
88 Elles occupent bien souvent une place centrale dans les exploitations agricoles  
89 familiales en assumant l'immense majorité du travail de care, le travail  
90 ménager, tout en partageant en plus de cela le travail agricole. Tout ce travail  
91 non salarié ne leur permet pas d'indépendance, ni de prévoyance vieillesse. D'un  
92 autre côté, ce sont souvent les femmes qui vont les premières chercher du  
93 travail hors de l'exploitation pour apporter des revenus annexes nécessaires à  
94 la survie de leur ménage. Ces multiples contraintes les poussent dans une plus  
95 importante situation de dépendance que les hommes, et elles sont encore plus  
96 touchées qu'eux par le burn-out. Ces problématiques sont notamment thématiques  
97 par l'Union suisse des Paysannes et des Femmes rurales qui a, en 2019, exprimé

98 des revendications claires dans le cadre de la Grève des Femmes\*. Le travail non  
99 rémunéré ainsi que la dépendance financière des paysannes aux paysans doivent  
100 cesser.

101 La JS Suisse revendique donc à court terme :

- 102 • Les employé·e·s agricoles doivent enfin être soumis·e à la Loi sur le travail
- 103 ;
- 104 • Un salaire minimal de 5000 francs pour les travailleurs et travailleuses de
- 105 l'agriculture ;
- 106 • Des horaires de travail décents ;
- 107 • La légalisation de tou·te·s les travailleur·euses en situation illégale ;
- 108 • Un salaire et donc une protection sociale pour les femmes paysannes ;
- 109 • La hausse globale de la rente AVS minimale afin d'améliorer la situation des
- 110 paysannes retraitées.

## 111 **Analyse économique de l'agriculture en Suisse**

112 Si l'agriculture représente moins de 1% du PIB de notre pays, elle emploie tout  
113 de même plus de 150'000 personnes dans plus de 40'000 exploitations. Le nombre  
114 de personnes actives est constamment à la baisse depuis de nombreuses  
115 décennies<sup>3</sup>. En matière d'auto-provisionnement<sup>4</sup>, l'agriculture suisse est  
116 capable de produire près de 100% des denrées alimentaires d'origine animale, et  
117 environ 40% des denrées alimentaires végétales, pour un taux d'auto-  
118 approvisionnement de 58% en 2018<sup>5</sup>. La production réglementée sur le sol  
119 helvétique entraîne également des exportations de denrées agricoles (afin de  
120 respecter certains quotas de production, mais également par pur intérêt  
121 commercial), qui ont des conséquences dévastatrices pour les agricultrices et  
122 agriculteurs du Sud global. Cela crée un cercle vicieux où la production suisse  
123 est exportée au lieu d'être consommée sur place, et où l'on importe en  
124 conséquence des produits étrangers pour pallier les manques créés  
125 artificiellement en Suisse. Cela favorise à terme la spéculation sur les  
126 matières premières, dont les effets néfastes ont déjà largement été démontrés<sup>6</sup>.

## 127 **Développement des grandes exploitations aux dépens des** 128 **agricultrices et agriculteurs**

129 Nous pouvons relever quelques tendances qui s'opèrent dans l'économie agricole.  
130 Depuis plus de 40 ans, les surfaces agricoles ont peu évolué, si bien que la  
131 Suisse est parmi les pays européens avec le moins de surface agricole utile par  
132 habitant·e. Dans le même temps, le nombre d'exploitations a baissé de 54%, et le  
133 nombre d'emplois également dans des proportions quasi équivalentes, représentant

134 une forte perte de savoir-faire et de connaissances techniques<sup>7</sup>. L'élevage  
135 intensif et les (très) grandes exploitations se développent, si bien que la  
136 taille moyenne d'une exploitation agricole a doublé depuis les années 1970,  
137 poussée par la pression financière, la mécanisation et les projets  
138 technologiques, qui ont remplacé le travail pénible effectué jusqu'alors par les  
139 agricultrices et agriculteurs.

140 Ainsi, cette évolution a profité aux grandes exploitations qui disposaient du  
141 capital nécessaire pour améliorer leur outillage et leur production. Ceci a eu  
142 pour effet pervers d'augmenter drastiquement l'endettement dans le monde  
143 agricole. À titre indicatif, entre 2010 et 2016, l'endettement par hectare a  
144 augmenté d'environ 20% pour atteindre 31'316 CHF. Or, pour faire face aux  
145 grandes exploitations de l'agrobusiness, les petites exploitations sont forcées  
146 d'investir pour moderniser leurs équipements, amassant toujours plus de dettes  
147 et rendant la viabilité de ces exploitations toujours plus précaire. Cet état de  
148 fait a des conséquences dévastatrices pour les agricultrices et agriculteurs,  
149 qui peinent à trouver un sens dans leur travail si celui-ci ne résulte que sur  
150 des dettes et des difficultés financières.

## 151 **Les leviers économiques de soutien à l'agriculture**

152 La Suisse soutient l'agriculture par deux axes principaux : premièrement, les  
153 subventions et deuxièmement, la politique douanière.

154 Les montants des subventions se classent en trois axes principaux : paiements  
155 directs, soutien de la production et de la vente, et amélioration des bases de  
156 production et mesures sociales. Mis ensemble, ces montants représentent environ  
157 60% des revenus agricoles en Suisse. Pourtant, ces montants ne bénéficient pas  
158 aux agricultrices et aux agriculteurs : la moitié des subventions distribuées  
159 par la Confédération est accaparée par les chaînes de transformation et de  
160 distribution. Au lieu de soutenir l'agriculture, nous engraissons les profits  
161 des grandes enseignes, telles que Migros ou Coop, qui possèdent de nombreuses  
162 entreprises de transformation et imposent des prix invivables aux agricultrices  
163 et aux agriculteurs, qui deviennent en conséquence encore plus dépendants de ces  
164 subventions.

165 C'est là qu'entre en jeu le deuxième axe de protection de l'agriculture en  
166 Suisse : la protection douanière. Pour bien comprendre l'absolue nécessité de la  
167 protection douanière, il faut garder en tête que si l'agriculture suisse produit  
168 principalement pour le marché suisse, le taux d'auto-provisionnement reste lui  
169 inférieur à 60 %. Il est donc nécessaire de protéger les agriculteurs et  
170 agricultrices suisses, qui doivent respecter des critères relativement rigoureux  
171

172 s'ils veulent toucher les subventions de l'État, face aux effets pervers du  
173 libre marché.

173 Cela engendre une différence de coûts évidente : des denrées produites en Suisse  
174 sous des conditions strictes seront plus chères sur le marché que celles  
175 produites ailleurs, sans critères, à des coûts de production bien inférieurs.  
176 Ainsi, des normes existent sur les quotas d'importation de certains produits ou  
177 sur les normes que ces derniers doivent atteindre pour être importés en Suisse.

## 178 **Pressions néfastes de la grande distribution et des** 179 **importations**

180 Ces leviers doivent être conservés et développés pour assurer la survie de  
181 l'agriculture suisse, tant que nous nous trouvons encore dans l'actuelle  
182 construction capitaliste d'État-nation. Les agricultrices et agriculteurs  
183 subissent aujourd'hui deux pressions lourdes. La première est celles des grandes  
184 chaînes de distribution, évoluant dans un marché oligopolistique, qui fixent des  
185 prix bas en se garantissant une marge copieuse lors de la revente une fois les  
186 produits transformés. La seconde est celle des produits étrangers importés, qui,  
187 malgré quelques réglementations douanières, sont une concurrence déloyale aux  
188 produits helvétiques. La situation est ubuesque : les subventions sont  
189 détournées, les prix de vente abusivement bas sont contrôlés par les géants de  
190 la distribution et de la transformation qui s'assurent des marges copieuses tout  
191 en bénéficiant des subventions de l'État, et les produits qui ne trouvent pas  
192 grâce sur le marché helvétique sont poussés à l'exportation, nuisant aux marchés  
193 extérieurs. Tout un symbole de l'absurdité du marché dans l'agriculture. Un  
194 exemple parmi tant d'autres de l'absurdité de ce système est le vin : les vins  
195 étrangers importés en Suisse le sont à des prix défiant toute concurrence  
196 nationale (près de 40% des vins importés le sont à moins de 1,50 CH le litre).  
197 En conséquence, les vins suisses perdent de lourdes parts de marchés et ne  
198 représentent plus que 35 % des ventes<sup>8</sup>. La solution proposée actuellement aux  
199 productrices et producteurs est d'exporter.

200 La JS Suisse revendique donc à court et moyen terme :

- 201 • L'introduction d'un moratoire de cinq ans sur la baisse des prix d'achat entre  
202 les agriculteur\*ices, et la grande distribution et les entreprises de  
203 transformation
- 204 • Le développement de plateformes d'échange direct entre producteurs\*trices et  
205 consommateurs\*trices ;
- 206 • L'augmentation des subventions directes à l'intention des structures agricoles  
207 régionales à taille humaine ;

- 208 • L'interdiction de la spéculation sur les denrées alimentaires
- 209 • Un droit de préemption de l'État en cas d'abandon d'une exploitation agricole,
- 210 avec droits préférentiels pour les familles et les employés ;
- 211 • La hausse des droits de douane à l'importation pour les produits qui ne
- 212 peuvent être compétitifs en raison d'une production étrangère trop bon marché.

## 213 **Effets de l'agriculture sur le climat et**

## 214 **l'environnement**

215 Aujourd'hui, l'agriculture est responsable de 14.2% des émissions de gaz à effet  
216 de serre en Suisse. La majorité (56%) de ces émissions provient de l'élevage.  
217 S'y ajoutent les émissions de protoxyde d'azote issues de l'utilisation des sols  
218 agricoles, et les émissions dues au stockage du fumier. Ces émissions ont baissé  
219 de 10% depuis 1990, essentiellement en raison de la diminution du nombre de  
220 bovidés et de l'amélioration de méthodes de production.

221 Les émissions issues de l'élevage de bovidés ne peuvent être réduites que  
222 jusqu'à un certain point sans faire baisser la taille du cheptel suisse. Il est  
223 donc indispensable de réduire l'élevage de bétail, et donc la production de  
224 produits animaux. Il existe également des mesures techniques pour réduire les  
225 émissions et l'alimentation des animaux, qui peut également contribuer à la  
226 réduction des émissions. La formation d'humus permet de capturer le carbone, et  
227 donc de réduire les émissions supplémentaires. Une autre mesure consiste à  
228 arrêter la surfertilisation.

229 Ces mesures, qui peuvent réduire les émissions de l'agriculture, sont urgemment  
230 nécessaires et doivent immédiatement être mises en place si l'on veut atteindre  
231 zéro émission nette d'ici 2030 et répondre aux objectifs de l'accord de Paris  
232 sur le climat. Ces mesures impliquent des coûts et des efforts, et doivent être  
233 soutenues par toute la société car la mise en place d'une agriculture durable et  
234 respectueuse du climat incombe à la société dans son ensemble. Cela sera  
235 également profitable à l'agriculture elle-même, car elle est déjà actuellement  
236 fortement impactée par le changement climatique. Le manque d'eau, la sécheresse  
237 des sols, la fréquence accrue des phénomènes climatiques extrêmes et la hausse  
238 de la température moyenne remettent fondamentalement en question la production  
239 actuelle. Les canicules de ces dernières années, tout particulièrement celle de  
240 2018, nous ont déjà montré à quel point l'agriculture locale est menacée par la  
241 crise climatique.

242 La JS Suisse revendique donc à court terme :

- 243 • Une agriculture extensive pour la constitution d'humus ;
- 244 • Une alimentation optimale des animaux d'élevage, et l'application de moyens

245 techniques pour réduire les émissions ;  
246 • La promotion d'une agriculture qui apporte des solutions à la crise climatique  
247 ;  
248 • L'interdiction de l'utilisation de l'argent des contribuables dans la  
249 promotion de produits animaux.

## 250 **Utilisation néfaste de pesticides et menace de** 251 **la biodiversité**

252 Depuis l'invention de l'agriculture, des mesures sont mises en place pour  
253 protéger les plantes cultivées des influences du monde extérieur. Nous avons et  
254 avons encore besoin de ces mesures pour que l'agriculture puisse nourrir  
255 l'humanité. Cependant, l'usage de pesticides de synthèse menace non seulement la  
256 biodiversité, mais aussi la santé humaine. Une interdiction des pesticides de  
257 synthèse est donc une mesure nécessaire, mais qui ne doit pas intervenir seule.  
258 D'une part, il est nécessaire de soutenir l'agriculture, et d'autre part,  
259 l'accès à des denrées alimentaires saines et abordables doit être garanti pour  
260 toutes et tous. L'utilisation de l'ingénierie génétique pourrait avoir une  
261 contribution à apporter, mais seulement après une recherche et des tests en  
262 profondeur, le tout entre des mains publiques. En outre, l'usage d'OGM ne doit  
263 pas contribuer à rendre les paysan·ne·s dépendant·e·s des entreprises de  
264 production de semences par le biais des licences.

265 En plus de la crise climatique menace également une crise de la biodiversité,  
266 soit l'extinction irréversible de millions d'espèces animales dans les  
267 prochaines décennies. Cette perte détruira des écosystèmes entiers, et  
268 s'accompagnera de conséquences sans précédent sur le monde entier. Après les  
269 cinq précédentes extinctions de masse connues, il a fallu des millions d'années  
270 pour que la nature s'en remette. Cette extinction est due à la destruction des  
271 habitats et à l'introduction de poisons dans la nature. La biodiversité ne peut  
272 prospérer en monoculture ; une agriculture écologique ayant pour but la  
273 préservation de la biodiversité est nécessaire. Cela concerne également les  
274 surfaces qui ne sont pas exploitées afin de laisser suffisamment d'espace à la  
275 nature.

276 L'agriculture n'a de loin pas qu'un impact négatif sur l'environnement ; au  
277 contraire, dans de nombreuses régions, elle assure une énorme biodiversité. Les  
278 alpages, avec leur énorme biodiversité, n'existeraient pas sans le travail  
279 souvent difficile de l'agriculture alpine. Cependant, une agriculture qui se  
280 soucie de la biodiversité est en opposition totale à la maximisation du profit  
281 par les monocultures et l'usage de pesticides. Tant que l'agriculture sera  
282 soumise à la pression de la concurrence, la production durable restera un

283 domaine de niche. Il est décevant que le plus gros représentant du domaine de  
284 l'agriculture, l'Union suisse des paysans (USP), s'oppose à toute législation  
285 progressiste. Ce lobby agricole, formé surtout de grosses exploitations et  
286 proche de l'UDC et du parti "Le Centre", agit clairement contre l'intérêt à  
287 moyen et long terme de la majorité des agriculteur\*ices.

288 La JS Suisse revendique donc à court terme :

- 289 • L'interdiction des pesticides de synthèse et protection de l'agriculture
- 290 intérieure par l'application des mêmes règles à l'importation ;
- 291 • La levée du moratoire sur l'ingénierie génétique et une recherche uniquement
- 292 dans des mains publiques ;
- 293 • La promotion des cultures mixtes et la compensation des coûts liés ;
- 294 • L'expansion des surfaces non cultivées.

## 295 **Notre vision : le système des trois piliers pour**

## 296 **une agriculture solidaire et socialiste**

297 La situation actuelle n'est pas satisfaisante. D'une part, l'agriculture  
298 bénéficie de subventions étatiques, de paiements directs et d'autres privilèges  
299 ; d'autre part, les détaillants agissent dans un oligopole<sup>9</sup>. Tout cela coûte  
300 cher, génère beaucoup de bureaucratie, et ne parvient pas à assurer des  
301 conditions décentes dans l'agriculture ou une participation démocratique. Une  
302 alternative au système actuel est nécessaire.

303 Les objectifs pour une agriculture du futur en Suisse sont clairs : nous voulons  
304 des denrées alimentaires et autres produits agricoles produits de manière  
305 écologique. Il faut garantir que toute la population ait accès à ces produits en  
306 quantités suffisantes. Parallèlement, nous voulons que les personnes qui  
307 travaillent sur les exploitations agricoles bénéficient de bonnes conditions de  
308 travail et d'une sécurité sociale. Ces conditions sont aujourd'hui  
309 inatteignables au sein d'un système orienté vers le profit et organisé en  
310 économie de marché. Une agriculture socialiste et démocratique est nécessaire.

311 Notre vision d'une agriculture socialiste et démocratique s'appuie sur trois  
312 piliers : planification, production et distribution.

### 313 **Planification centralisée de l'agriculture**

314 La production agricole doit être planifiée de façon centralisée. Cela signifie  
315 qu'une instance de planification centrale, contrôlée de manière démocratique,

316 devra, en se basant sur les besoins des années précédentes et les projections  
317 pour les années suivantes, définir ce qui devra être produit par l'agriculture.  
318 Les mandats issus de cette planification seront ensuite distribués aux  
319 agriculteur\*ices et aux exploitations agricoles en fonction de leurs capacités  
320 et de leurs besoins. Celle ou celui qui remplira son mandat de production  
321 bénéficiera d'une garantie d'achat. Les prix des produits commandés seront  
322 établis de façon à couvrir totalement les coûts de production, afin que les  
323 subventions ne soient pratiquement plus nécessaires. Les différents facteurs  
324 liés au contexte (comme la géographie, les conditions climatiques, la  
325 productivité) seront pris en compte, afin d'éviter toute guerre des prix  
326 néfaste. Sinon, les mandats de production agricole peuvent être également  
327 confiés à des agriculteur\*ices employé·e·s par l'État (voir « production et  
328 emploi »)

329 Cette planification centralisée définira également des objectifs sur plusieurs  
330 années, qui concerneront par exemple les conséquences écologiques de la  
331 production, c'est à dire la manière dont les émissions de gaz à effet de serre  
332 issues de l'agriculture doivent être réduites. Elle traitera également de  
333 questions fondamentales telles que le degré d'autosuffisance de la Suisse. Cette  
334 forme de planification permet une participation démocratique et une utilisation  
335 beaucoup plus efficace des ressources disponibles, et évite le gaspillage dû à  
336 la surproduction actuelle et la concurrence inutile.

## 337 **Production et emploi**

338 Les biens agricoles continueront d'être produits par les agriculteur\*ices.  
339 Celles et ceux-ci disposeront de deux façons d'obtenir leurs revenus : les  
340 agriculteur\*ices et leurs employé·e·s pourront premièrement être engagé·e·s par  
341 l'État. Elles et ils travailleront sur leur exploitation à remplir les mandats  
342 de production qui leur auront été attribués, en échange d'un salaire juste. Leur  
343 revenu sera assuré indépendamment du rendement, et elles et ils pourront  
344 respecter les conditions de travail définies par la loi.

345 La production agricole pourra deuxièmement s'organiser en coopératives ou  
346 travailler de manière indépendante (par exemple comme petite paysanne) plutôt  
347 qu'auprès de l'État. Dans ce modèle de production, les exploitations recevront  
348 également des mandats de production de l'État qu'elles devront remplir - celles-  
349 ci ne seront cependant pas obligées de mobiliser toute la capacité de production  
350 de l'exploitation si la coopérative ou le/la petit·e paysan·ne ne le souhaite  
351 pas. Les mandats de production centralisée garantiront une sécurité à ces  
352 exploitations, grâce aux prix définis et à la garantie d'achat. Parallèlement,  
353 elles pourront également définir une production propre et la distribuer par  
354 d'autres canaux. Il est clair que des conditions sociales et écologiques très

355 strictes devront être imposées aux producteur\*ices non-étatiques par la  
356 planification. Les surfaces agricoles devront également progressivement passer  
357 en mains publiques. Elles seront ensuite mises à disposition des  
358 agriculteur\*ices à travers un droit de construction sans intérêt. L'octroi de  
359 droits de construction tiendra bien sûr compte de qui a précédemment habité ces  
360 terrains et y travaillé.

## 361 **Distribution démocratique**

362 Les biens agricoles produits passent des exploitations agricoles aux  
363 consommatrice\*eurs ou à la transformation selon un processus qui est  
364 actuellement en grande partie contrôlé par les grandes entreprises pseudo-  
365 démocratiques que sont Coop et Migros. Ces dernières exercent depuis des années  
366 une pression sur les prix qu'elles payent aux producteur\*ices, et dégagent ainsi  
367 une marge considérable. Selon notre vision, la distribution des produits doit  
368 également être organisée par l'État et soumise à un fort contrôle démocratique.  
369 Les prix d'achat aux producteur\*ices, définis à l'avance, seront respectés, la  
370 garantie d'achat appliquée, et une distribution efficiente sur tout le  
371 territoire sera mise en œuvre. On tiendra également compte des préférences des  
372 consommateur\*ices en fonction des régions, et on veillera à une répartition  
373 équitable des produits. La structure responsable de la distribution définira  
374 également quels produits seront importés de l'étranger, et en quelles quantités.  
375 Afin que la production intérieure ne soit pas concurrencée par des produits  
376 étrangers bénéficiant de coûts fixes plus bas, des taxes à l'importation seront  
377 appliquées lorsque cela sera nécessaire. Des produits pourront également être  
378 redistribués pour un prix inférieur à leur prix de production. Cela garantira  
379 pour chacun·e l'accès à une alimentation saine et écologique, et permettra que  
380 les biens intensifs en main d'œuvre, mais tout de même utiles, soient aussi  
381 produits.

382 L'agriculture est un secteur extrêmement important : elle est indispensable à  
383 l'approvisionnement de la population et comble le droit fondamental de l'humain  
384 à une alimentation équilibrée, tout en remplissant un rôle important dans la  
385 protection de l'environnement et l'entretien du paysage. Notre vision socialiste  
386 de l'agriculture, basée sur les trois piliers mentionnés, assure que ni les  
387 femmes, ni les hommes, ni la nature ne soient exploité·e·s, et garantit un usage  
388 raisonnable des ressources naturelles. Il est grand temps de prendre un nouveau  
389 départ !

390 -----

391 <sup>1</sup> Forney, Buxtorf, 2018

392 <sup>2</sup> Ce chiffre ne prend en compte que les employés agricoles et pas les paysans  
393 indépendants.

394 <sup>3</sup> Agristat, L'agriculture suisse en chiffres, 2021, consulté en ligne :  
395 <https://www.sbv-usp.ch/fr/service/agristat-statistique-de-lagriculture-suisse/>

396 <sup>4</sup> Le degré d'auto-provisionnement indique dans quelle mesure la demande  
397 intérieure de denrées alimentaires peut être satisfaite par la culture et la  
398 production en Suisse.

399 <sup>5</sup> Rapport agricole 2020, Taux d'auto-provisionnement, consulté en ligne :  
400 [https://www.agrarbericht.ch/fr/marche/developpement-du-marche/taux-dauto-](https://www.agrarbericht.ch/fr/marche/developpement-du-marche/taux-dauto-approvisionnement)  
401 [approvisionnement](https://www.agrarbericht.ch/fr/marche/developpement-du-marche/taux-dauto-approvisionnement)

402 <sup>6</sup> La JS Suisse avait d'ailleurs lancé son initiative Stop à la spéculation pour  
403 contrer ce système pervers.

404 <sup>7</sup> RTS, 40 ans d'évolution de l'agriculture suisse, 2019, consulté en ligne :  
405 [https://www.rts.ch/info/suisse/9826101-40-ans-devolution-de-lagriculture-](https://www.rts.ch/info/suisse/9826101-40-ans-devolution-de-lagriculture-suisse.html)  
406 [suisse.html](https://www.rts.ch/info/suisse/9826101-40-ans-devolution-de-lagriculture-suisse.html)

407 <sup>8</sup> Uniterre, Manifeste des paysannes et paysans suisses pour un marché juste et  
408 équitable, 2019, consulté en ligne : [https://uniterre.ch/fr/thematiques/paysans-](https://uniterre.ch/fr/thematiques/paysans-paysannes-mobilisez-vous-manifeste-pour-un-marche-ju)  
409 [paysannes-mobilisez-vous-manifeste-pour-un-marche-ju](https://uniterre.ch/fr/thematiques/paysans-paysannes-mobilisez-vous-manifeste-pour-un-marche-ju)

410 <sup>9</sup> On parle d'oligopole quand un petit nombre d'entreprises domine le marché, et  
411 a donc une grande influence sur les prix et les méthodes de production.